



Dans ce numéro

- ✓ Budget Communal 2011 p2-3-4
- ✓ A la découverte de notre patrimoine p-5
- ✓ Paroles aux Associations
- ✓ «Faites des Associations»
- ✓ Paroles aux Associations p6
- ✓ Informations pratiques p7
- ✓ Manifestations p8

SALON D'ARTS PLASTIQUES DE BOIS-LE-ROI

ART 2011

DU 28 MAI AU 5 JUIN

INVITE D'HONNEUR
GERARD BOST

ESPACE MARCEL ROZIER
 RUE DE LA CROIX-TOULOUSE
 TOUS LES JOURS DE 15H À 19H
 ENTRÉE LIBRE

BOIS-LE-ROI

— DIMANCHE 10 AVRIL 2011 —
 FONTAINEBLEAU - VAUX-LE-VICENTE - BLANDY-LES-TOURS

RANDO DES 3 CHÂTEAUX

"VOILA DES CHAUSSURES DE RANDO QUI NE VONT PAS S'ENNUYER"

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
0810 811 877

**Dimanche 10 avril,
 la 4^{ème} édition !**

Randonnée gratuite ; Renseignements / inscription conseillée au 0 810 811 877 (Prix d'un appel local).

L'EDITORIAL DU MAIRE



Le budget 2011 de la commune a été approuvé lors du Conseil municipal du 9 mars dernier. Continuer les investissements et maintenir des services de qualité en sont toujours les axes principaux. Cette année encore, les taux communaux des impôts locaux ont été votés sans augmentation. Dans ce Tambour, Daniel Taccou, Conseiller municipal délégué aux finances, vous expose les grandes lignes de ce budget.

Lors de ce même Conseil, un **abattement spécial** à la base de 10% de la valeur locative moyenne des

habitations a été voté en faveur des personnes handicapées ou invalides. Nous en détaillerons dans le prochain Tambour les modalités pratiques.

Le projet du nouveau **centre de secours des pompiers** progresse. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a validé le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre en vue de la construction. Rappelons que le centre actuel, près de la mairie, abritera ensuite les ateliers municipaux.

Bonne Lecture
 Nicole Delporte

OPÉRATION SAC ADOS

La commune reconduit sa participation à l'opération Sac Ados proposée par l'association Vacances Ouvertes et financée par le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Centre d'Information Jeunesse 77. L'an dernier, 20 adolescents de Bois le Roi ont bénéficié de ce dispositif. Cette année, Bois le Roi centralisera la gestion d'une trentaine de Sac Ados pour les jeunes du Pays de Seine. Seuls les dossiers complets seront soutenus par la commune, le choix final appartenant aux partenaires désignés.

Ce dispositif s'adresse à des jeunes habitants la commune, de 16 ans au moment du départ à 23 ans dans l'année. Le séjour doit avoir lieu entre le 2 juillet et le 30 septembre 2011 pour une durée minimale de 4 jours et 3 nuits, en France ou en Europe.

Réunion de présentation mercredi 27 avril à 19h en mairie. En Avril et Mai prendre contact avec le service Jeunesse (jeunesseblr@ville-boisleroi.fr) afin d'obtenir un rendez-vous avec les responsables.

Parcours sportif : 42 km – Château de Fontainebleau (7h) / Blandy.

Randonneurs confirmés : 28 km – Base de Loisirs de Bois-le-Roi (9h30) / Blandy.

Bons marcheurs : 13 km - Parc Faucigny Lucinge de Melun (13h) / Blandy.

Boucle famille : 8 km – Blandy (11h) / château d'Aunoy / Blandy.

Boucle val d'Ancoeur - Bons marcheurs : 17 km- Blandy (11h)/ Vallée d'Ancoeur / Blandy

Plus d'informations sur www.seine-et-marne.fr.

LE BUDGET COMMUNAL 2011

Daniel Taccon, Conseiller municipal, délégué aux Finances



On voudrait éviter que l'article sur le budget soit *un marronnier journalistique* dont le contenu comme la survenance rassure par sa répétition et lasse aussi pour les mêmes raisons. La question mérite un peu plus d'attention.

Et cependant beaucoup des questions et observations de l'an dernier restent présentes et déterminantes. Preuve pour certaines que la continuité est un facteur essentiel dans l'action communale en particulier dans le domaine financier : ce n'est pas en un exercice que l'on dégage les moyens nécessaires à des investissements conséquents. Manifestation pour d'autres que les objets d'aléas et d'incertitudes sont parties inévitables et parfois durables du contexte communal : ressources de dotations et lancement de l'espace culturel...

Prises en considération, ces réalités incontournables n'ont pas interdit la progression des réalisations et le maintien des équilibres aujourd'hui et à échéance prévisible (quelques années) : ainsi, rénovation du gymnase Langenargen (engagement de 920 K€), voirie (engagements de 375 K€).

La tentation est grande pourtant d'utiliser des excédents certes importants pour anticiper la réalisation d'autres besoins.

Ce n'est possible que dans une programmation à somme constante répartissant différemment les dépenses sur une même échéance de durée.

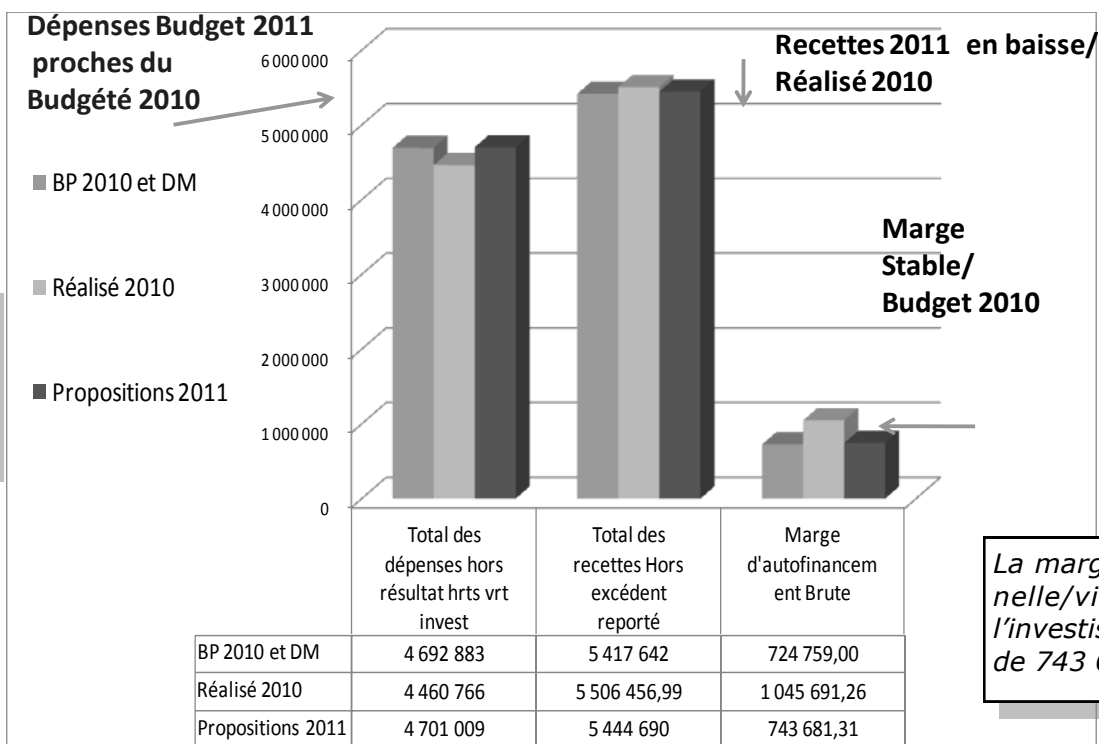
A défaut on condamne implicitement les investissements repoussés car les ressources financières feraient défaut le moment venu ou nécessiteraient de forts accroissements de fiscalité.

C'est également vrai de l'épargne annuelle de la commune maintenue à niveau en 2011 : un excédent s'ajoutant aux excédents pourra-t-on penser. Ces ressources ne sont pas générées au même rythme que les dépenses mais elles sont nécessaires au bout du compte dans les proportions retenues. Le budget 2011 de la commune a pris en compte ces règles financières.

Il est nécessaire cependant de souligner que le Budget 2011 sera équilibré une nouvelle fois sans augmentation des taux d'impôts communaux, en renforçant les services aux Bacots, tout en finançant d'importants investissements d'équipements et de voirie en particulier.

Vue d'ensemble Fonctionnement Budget 2011 et Réalisations 2010

Il est utile de noter au passage d'un budget à l'autre comment le précédent s'est réalisé.



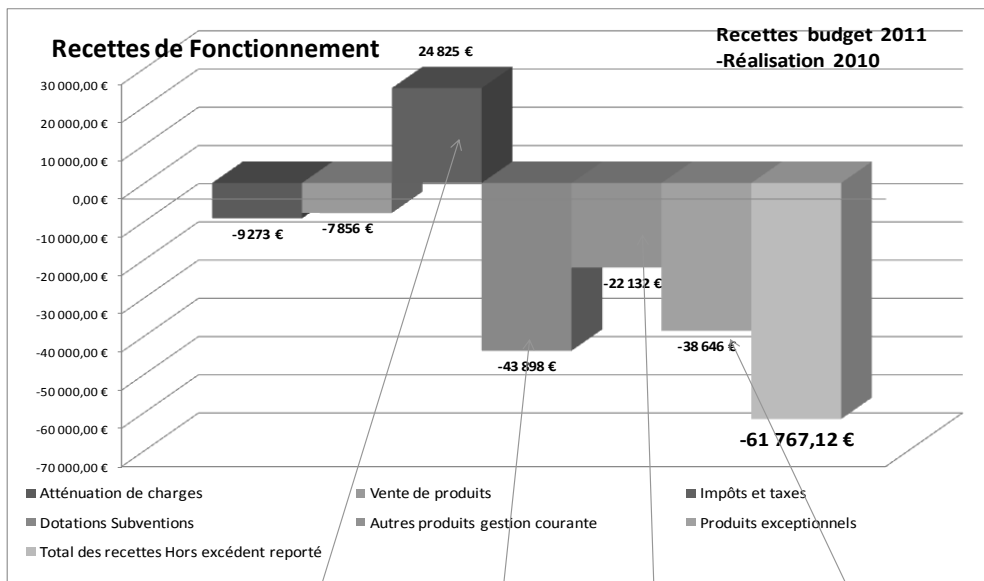
2

Les Recettes de Fonctionnement

Répartition par chapitre :

- Impôts et taxes : 72%,
- dotations et subventions : 20%,
- vente de produits : 5%,
- atténuations de charges, autres produits de gestion courante et produits financiers : respectivement 1%.

Evolution par chapitre en montant



Seule Hausse
Effet bases
uniquement

En attendant
confirmation

Réajustement
Avenance
2 ans en 2010

NS : Cession d'actif

La baisse réellement significative attendue par son importance et sa probable récurrence est celle des **dotations et subventions**. Les chiffres réels ne sont pas encore publiés par l'Etat pour 2011. Les annonces faites dans la Loi de Finances 2011 vont cependant nettement dans ce sens.

Réforme de la Taxe Professionnelle : des conséquences étendues, y compris sur le financement des communes.

La Taxe Professionnelle (TP) était la principale recette de beaucoup d'intercommunalités, et directement en cela, elle concerne chacun de nous. La TP est remplacée en 2011 par de nouveaux impôts essentiellement la Contribution Foncière des Entreprises et la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. La réforme a pour but de restreindre le prélèvement sur les entreprises (de l'ordre de 20% en moyenne, 6 Mds d'euros au total).

L'Etat, décideur en la matière, s'est engagé à compenser la perte de recettes pour les Intercommunalités, fort bien. Comme il cherche, à juste titre par ailleurs, à restreindre son déficit, d'autres dépenses seront l'objet de restrictions : les dotations aux communes par exemple. Les Dotations comme la **Dotations Globales de Fonctionnement** augmentaient généralement comme l'inflation. L'Etat a décidé dans la Loi de finances 2011 de les figer en euro courant.

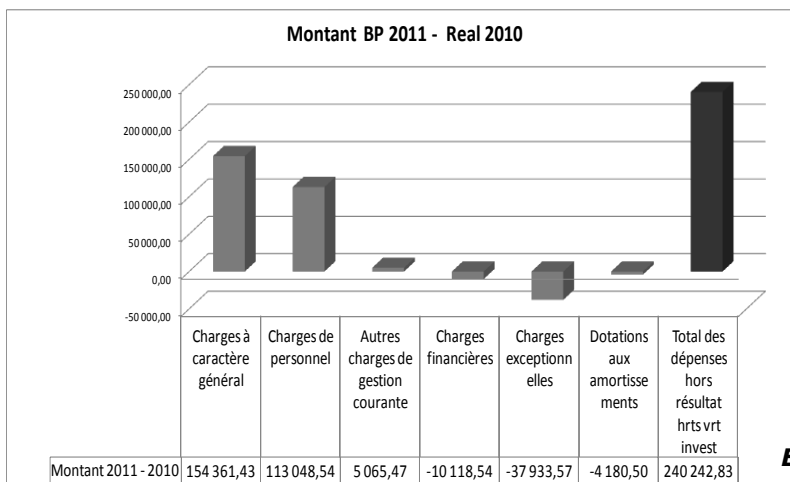
Comme pour certaines collectivités, en fort besoin

de financement, c'est insupportable, il faudra, pour compenser, dans un jeu de péréquation, surtout régionale à somme nulle, verser moins que l'année précédente à d'autres considérées plus aisées. Il est probable que Bois le Roi soit classé dans cette catégorie ; les dotations et subventions représentent 20% de nos recettes. Mais pensera-t-on, si en 2 ou 3 ans l'on perd 10% de ces 20% ce n'est pas considérable : 110 K€.

Il faut le rapporter à notre autofinancement net de remboursement d'emprunts : 600 K€ aujourd'hui et moins demain (350 K€) après augmentation raisonnable de l'endettement actuellement minimal. Perdre ainsi potentiellement d'ici quelques années 20% à 40% de sa capacité d'épargne ne peut pas être négligé.

(Pour plus de précisions sur le sujet, consulter le site de la communauté de communes Pays de Seine, www.cc-paysdeseine.fr/ Finances de l'intercommunalité)

Les Dépenses de Fonctionnement



Répartition par chapitre :

- charges de personnel : 52%,
- charges à caractère général : 31%,
- autres charges de gestion courante : 14%,
- dotation aux amortissements : 2%,
- charges financières : 1%.

Evolution par chapitre en montant

LE TAMBOUR DE VILLE

L'accroissement de dépenses budgété le plus important porte sur les charges générales.

+12% / réalisations 2011 mais - 1% / Budget 2010. Il est du au renforcement des crédits pour l'entretien des bâtiments, des terrains et fournitures de voirie ainsi qu'à la hausse des coûts de l'énergie. Les frais du salon de peinture interviennent également cette année. L'ensemble des dépenses de fonctionnement permettent la permanence des missions municipales, administratives, techniques (voirie, espaces verts ...) et bien entendu tout le domaine de l'enfance et de la scolarité primaire. **Au-delà, ces dépenses couvrent des actions notables de progrès dans divers domaines.**

Communication et information : refonte du site Internet communal avec SIG (Urbanisme Système d'Information Géographique plan cadastral) en ligne, autres services accessibles à l'avenir comme le paiement des services en ligne.

Sports et culture : maintien du niveau de subventionnement des associations, appui logistique et amélioration des locaux, objectifs partagés selon des conventions, poursuite de l'animation culturelle du territoire (Salon de peinture, soutien pour la pérennité de Proquartet, Briardises).

Petite enfance, scolaires, péri scolaires et Ados : en lien avec les autres communes, partage des animations ados, Élargissement des services petite enfance ; dans le cadre Agenda 21 : animation du temps de midi, actions ouvertes à la différence (génération et handicap,...).

Accroissement de la gestion sociale du territoire : lutter contre l'isolement, faciliter des logements accessibles à des revenus modestes, accord de garantie communale au financement des bailleurs sociaux, constitution de réserves foncières, abattement de Taxe d'Habitation pour foyers accueillant un enfant handicapé.

Les dépenses d'investissement

Il n'y a pas d'amélioration possible des services rendus si les infrastructures et bâtiments communaux ne sont pas au niveau requis. La poursuite des investissements tels qu'ils sont actuellement calibrés est donc indispensable et s'exprime dans le budget 2011.

Les restes à réaliser (RAR) couvrent des engagements sur des marchés signés en 2010 et exécutoires en 2011. Pour le budget 2011 proprement dit, les montants portent sur des réalisations ou engagements susceptibles d'être pris sur 2011. Sur la ligne **Immo. en cours- constructions 2011** : l'essentiel du montant porte sur l'Espace Culturel (3 930 K€). Quelque soit la date de démarrage effectif du projet, seule une partie restreinte de ce montant global sera réalisable en 2011.

HORS REPORTS

DEPENSES	RAR est	RAR 2010	2011
Déficit antérieur reporté			
Emprunts en unités monétaires		0,00	995 007,74
Emprunt CAF	*		
Diff. sur réalisations d'immob.			
Total Autres Immobilisations	# #	286 639,36	646 897,00
Immo. en cours-constructions	# #	1 043 966,75	3 999 961,19
Immo. en cours-inst.techn.	# #	215 379,92	489 000,00
Depenses 20 21 23	# #	1 545 986,03	5 135 858,19
TOTAL DEPENSES	# #	1 545 986,03	6 130 865,93

Dont 854 K
RAT / Dexia
2007

Des restes à réaliser (897 K en cours) importants en particulier sur le gymnase Langenargen

Dont enfouissement
Rue de la chapelle
150 K€

4

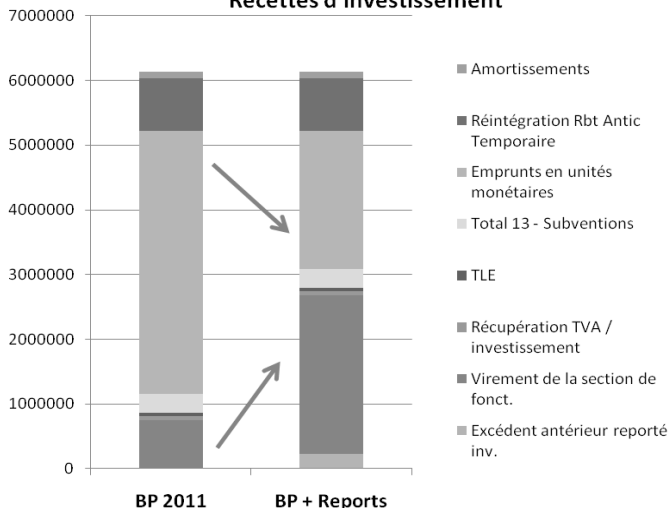
La ligne **Immo. en cours-inst.techn.** concerne essentiellement la voirie. Poursuite de l'enfouissement : rue de la Chapelle puis avenue Foch. Parmi les autres travaux budgétés : piste cyclable avenue Paul Doumer, aménagement Rue de Verdun, passage surélevé rue du Clos de la Cure, allée piétonne le long de la maternelle, trottoirs rue de la chapelle, rue du buisson Cheydeau, entrée Stade Langenargen, Clos des Pannerettes. La voirie est une source de dépense tout aussi inépuisable que nécessaire. L'engagement de la mandature 2008/2014 porte sur la réalisation de plus de 3M€ d'investissements en ce domaine, en veillant à les financer le plus possible avec les subventions de contrats triennal départementaux. Le tableau des réalisations et prévisions respecte ce cadencement.

La ligne **Total Autres Immobilisations (RAR + Budget 2011 = 704 K€)** finance des besoins moins visibles mais tout aussi indispensables. **Nous y reviendrons dans le prochain Tambour.**

Les Recettes d'Investissement

Grâce aux reports (excédents antérieurs et accroissement de virement du fonctionnement), l'emprunt d'équilibrage comptable peut être limité à 2,15 M €. Du fait de l'étalement des dépenses réelles par rapport aux dépenses inscrites et grâce à des subventions complémentaires probables, le recours à l'emprunt sera dans les faits moindre et plus tardif.

Recettes d'investissement



Nestor Burma à Bois-le-Roi (1/2)

Léo Mallet (1909-1996) situe, pour une bonne partie, l'intrigue d'un de ses premiers romans, "Nestor Burma contre CQFD", à Bois-le-Roi. Le livre a été publié pour la première fois en 1945, mais l'action se déroule en 1942, pendant la guerre. Le détective privé est confronté à un maître-chanteur, propriétaire d'une feuille à scandales, "Ce Qu'il Faut Dévoiler", et, pour la première fois dans sa carrière, s'implique dans une relation amoureuse malheureuse, puisque l'héroïne finit par périr dans le déraillement d'un train, près d'Angoulême !

A peine rentré d'Allemagne, Burma se rend à Bois-le-Roi pour aller voir la mère de l'un de ses camarades de captivité, Mme Gremet (Chapitre III "La nuit de Bois-le-Roi"). "Le train allait lentement. Je réfléchis qu'à cette allure, il y avait peu de chance d'atteindre Bois-le-Roi avant la nuit. A Melun, il y eut un arrêt prolongé. Quelque chose ne gazait pas et je ne parvins pas à savoir s'il s'agissait d'un déraillement, d'un train de munitions qui avait sauté, d'une bombe qui avait fait un trou, d'un avion qui s'était abattu ou d'une de ces quatre choses à la fois. Enfin le train repartit. Je fus le seul à descendre à Bois-le-Roi. La petite gare [était] cinglée d'une pluie fine qu'un vent aigre rabattait. Un bistrot se dressait sur la place. J'y entrais pour boire un verre et demander mon chemin. Il n'était plus question de rentrer à Paris dans la nuit. Je pris une chambre - le bistrot faisait hôtel."

Burma repart ensuite dans l'obscurité (Défense passive oblige), à la recherche de la maison de Mme Gremet, mais se perd dans les rues bordées "de villas fermées sur la nuit et gardées par des chiens

qui aboyaient à mon passage." Finalement il se trompe d'adresse et pénètre dans une maison située "...au coin d'une ruelle paraissant s'enfoncer dans la campagne une maison sans étage, au rez-de-chaussée surélevé, auquel on accédait par un escalier de cinq, six marches qu'un jardinet séparait de la rue." Burma y découvre une jeune fille, Lydia Verbois, ligotée sur un divan. Après une courte bagarre avec deux malfrats qui la gardaient, il la délivre, mais c'est elle qui, contre toute attente, le drogue en lui servant un café ("car elle avait du vrai café, la petite cachottière !") sucré au somnifère.

Au petit matin, des gendarmes "le trouvent endormi dans le petit sentier, près du chemin de fer" et téléphonent à la PJ.

Quelques heures plus tard, l'inspecteur Florimond Faroux débarque à son tour à Bois-le-Roi : "Vous ne connaissiez pas un bistrot pas trop fréquenté ?" Ils se rendent tous deux au café-hôtel près de la gare, y discutent longuement, puis demeuré seul, Burma y déjeune au milieu du tapage des "clients, à qui les apéritifs à 16 degrés produisaient autant d'effet que s'ils eussent titré 45." L'après-midi, il rend enfin visite à Mme Gremet, puis repart à Paris : "Le train que je pris un peu plus tard me déposa dans la capitale à six heures."

A suivre



Georges MIROUX,
Comité consultatif du patrimoine

Parole aux associations

Bois le Roi Jumelage



Du 02 au 10 août, les jeunes de Bois le Roi et Langenargen vivront une année de plus une semaine riche en événements autour du Moyen-âge à travers culture, sport, loisirs.

Le principe : héberger un jeune allemand entre 12 et 17 ans, participer aux activités avec lui moyennant une somme de 120 € environ pour la semaine. Atelier musique, tir à l'arc, initiation danse du Moyen-âge, visite guidée de la Sainte Chapelle à Paris, du musée de Cluny, du quartier du Marais, Notre-Dame, parcours acrobranche, atelier vitrail, visite guidée de Provins illuminée à la bougie, spectacle nocturne équestre de Provins, descente du Loing en canoë-kayac, soirée des jeunes, soirée de clôture avec spectacle des jeunes. Tout ceci alors que nous apprêtons à fêter les 20 ans du jumelage à Langenargen en novembre 2011 et les 20 ans à Bois le Roi en 2012. Du 2 au 5 juin nous recevrons également une délégation de Langenargen à Bois Le Roi.

Préinscription avant le 30 avril pour la semaine des jeunes auprès de Sébastien Bouguin, Vice Président Bois le Roi Jumelage, responsable de l'échange jeunes au 01 60 69 67 61 ou 06 17 47 26 80, inscriptions définitives avant le 30 mai 2011.

«FAITES DES ASSOCIATIONS» en Pays de Seine

Dimanche 8 mai, Base de Loisirs, organisé par le Comité des Fêtes
Pique-nique associatif le midi, début des activités à 14h

Où peut-on s'essayer à la pêche, faire un tour de poney, un parcours de gym, une course de poussettes, disputer un match de tennis de table, faire un petit tour de ski nautique, manipuler une lance à incendie, admirer le dynamisme des danseuses jazz ou de rubans, chanter avec la chorale Polysons, réaliser des tableaux avec des déchets recyclés, tout savoir sur la laine, répondre à un quiz sur l'Allemagne, randonner en forêt, jouer au circuit 24, entre autre ? Où peut-on pique-niquer et rencontrer tout ce que les villes de Bois le Roi, Chartrettes, Fontaine le Port et Samois sur Seine comptent de personnes passionnées par la vie associative ?

A la «Faites des Associations» organisée par le Comité de Fêtes de Bois le Roi, avec la participation de la Base de Loisirs et le concours des mairies de Bois le Roi, Chartrettes et Samois sur Seine.

Le 6 février, finale locale du Premier Pas Pongiste



Le palmarès

CE2 garçons : 1^{er} Robin Eldin, 2^e Sami Zahzah, 3^e Elliott Vinot et Yannick Le Rhun

CE2 filles : 1^{er} Ségolène Masson, 2^e Marjorie Carona, 3^e Candice Frebourg

CM1 garçons : 1^{er} Théo Davidovits, 2^e Mathéo Alias, 3^e Mattéo Genti et Julien De Deken

CM1 filles : 1^{er} Rose Manon, 2^e Adèle Dekker, 3^e Jade Tison, Manon Donadel et Aurore Meynadier

CM2 garçons : 1^{er} Ugo Ferri, 2^e Jonathan Maillard, 3^e Zacharie Zahzah et Joan Cambay

Pas de CM2 filles inscrites

51 élèves de l'école primaire Olivier Métra ont participé à la 3^e édition du Premier Pas Pongiste bacot organisée le 6 février dernier par la section tennis de table de l'USB. L'avenir pongiste de ces enfants peut aussi ne pas s'arrêter là car il est proposé un stage de tennis de table tous les après-midi entre du 18 au 22 avril (*lire ci-dessous*). De plus, les enfants pourront s'inscrire à la section tennis de table à un tarif préférentiel (contact : Jean-Paul Christophe au 06 79 34 25 16). Certains des participants au Premier Pas Pongiste pourront aussi continuer de jouer au ping-pong à l'Accueil de loisirs «le Soleil Bacot» qui a reçu en don une table de ping-pong gagnée par la section Tennis de Table de l'USB au concours national du meilleur organisateur de cette compétition la saison passée. Qui héritera de la prochaine table ?

Parole aux associations

Les Fermiers Bacots

Le printemps est de retour, les beaux jours arrivent, les visiteurs vont de nouveau affluer à la ferme bacotte au stade des Foucherolles. Cette année pour répondre à une demande écologique nous vous proposons de louer des moutons d'Ouessant, 10 € par jour et par mouton, pour tondre écologiquement vos terrains, pensez-y. Les moutons d'Ouessant sont de véritables tondeuses écologiques. Vous souhaitez acheter une chèvre, un mouton pour chez vous, contactez nous, de l'espace, une cabane, un peu de granulé, de foin, de paille et voilà. Si vous avez des restes de légumes, salades, etc, apportez les nous pour la volière, les poules, les oies. Vous avez tondu votre pelouse, apportez l'herbe fraîchement coupée à la ferme pour les animaux. Vous voulez récupérer du fumier pour vos plantations, venez le récupérer et laisser un don à la ferme. Vous avez du temps entre 9h30 et 11h ou de 16h30 et 18h, rejoignez les bénévoles de la ferme dans une entente cordiale, amicale et sans histoire où chacun fait ce qu'il peut selon ses compétences. Les jeunes sont les bienvenus à condition qu'un bénévole adulte de la ferme soit là. Enfin nous allons de nouveau recevoir les patients des établissements de soins pour des activités les mardis, mercredis et jeudis matin. A bientôt à la ferme bacotte. Pour tous renseignements Sébastien ou Claudine au 01 60 69 67 61, 06 83 80 05 93 ou 06 17 47 26 80.

Parole aux associations

USB RANDO POUR TOUS

6



Ça marche toujours plus fort !

Rando Pour Tous n'est pas qu'une promesse. Grâce à l'engagement de ses adhérents, nous pouvons vous proposer un nouveau créneau, accessible aux personnes qui souhaitent se balader. Francis et Gérard se font un plaisir de vous proposer tous les vendredis matin, depuis le vendredi 1^{er} Avril une Rando Balade de 5Km sur 2 heures (sur terrain plat), en forêt ou citadine, seul le sourire et la bonne humeur sont de rigueur ! Alors si cela vous intéresse, franchissez le pas ! Venez nous rejoindre au Parking de

l'Ecluse de Bois le Roi (départ à 9h30, retour à 11h30).

Pour plus de renseignements : http://randopourtous.phpnet.org/blr3_cms/htdocs/

Francis au 01 60 69 15 56, francis.manigot@club-internet.fr.

Parole aux associations

USB TENNIS DE TABLE

Stage d'initiation et de perfectionnement du lundi 18 au vendredi 22 avril. Ouvert à tous, non-licenciés et licenciés de 7 à 16 ans au gymnase Langenargen. Un tournoi clôturera ce stage le vendredi après-midi. L'animation du stage sera assuré par Tatiana COLLARD, entraîneur du club et joueuse classée N°249 française.

Horaires : de 14h à 17h (prévoir d'arriver à l'heure). Le Goûter est compris. Tarif : 60 € par enfant.

Les inscriptions seront limitées à 16 stagiaires et doivent nous parvenir avant le 15 avril.

Inscriptions : Jean-Paul Christophe 06 79 34 25 16 ou usb.tt@free.fr

On nous communique

* Vente de boutures, le dimanche 8 mai au marché de Bois le Roi au profit de l'association Un soleil pour elle.

* Il reste encore quelques places à l'AMAP de Bois le Roi pour des paniers hebdomadaires de légumes bio ; début de la saison : 28 avril, date limite des inscriptions : 21 avril.

Contact : lezagapes@gmail.com—06 50 56 95 81.

Allo Déchets (service d'enlèvement d' encombrants à domicile sur rendez-vous)
 01 64 23 35 54 10€ pour 1m³
Déchetterie du Châtelet-en-Brie:
 service gratuit,
 Lundi au vendredi de 15h à 19h
 Samedi de 10h à 19h
 Dimanche de 10h à 13h
 01 64 13 32 09
Le tri sélectif: Un doute, un problème ? 0800 133 895
Problèmes eau ou égoûts
 VEOLIA : 0 811 900 400
Les piles et cartouches usagées
 Containers en Mairie (hall d'entrée)



Les travaux de mise en place du collecteur d'eaux usées sont prévus du 11 au 22 Avril avenue Leclerc et du 26 avril à la mi-mai allée de la Source et allée de Barbeau. Pendant les travaux la rue concernée sera fermée à la circulation sauf pour les riverains (avec des horaires).

Préserver la tranquillité de vos voisins. L'utilisation d'appareils à moteur thermique, dont les tondeuses à gazon, est autorisée de 7h à 20h les jours ouvrés, de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

STRUCTURE ACCUEIL EMPLOI

Chaque mardi de 14h à 17h en Mairie
 Ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi
 Nathalie Buisson
 01 60 59 18 26.
 Un ordinateur avec connexion Internet est à votre disposition

Vous rencontrez un problème, une difficulté, handicap, maladie, isolement...



Le CCAS AIDE A VOUS RENDRE LA VIE PLUS DOUCE

et trouve avec vous des solutions. Venez en parler avec nous à la permanence en mairie, tous les lundis de 14h à 16h, et sur rendez vous au 01 60 59 18 26.

Bourse au permis de conduire



Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui ont un projet professionnel et qui ont des difficultés à financer le permis de conduire. En contrepartie de l'aide financière apportée, le jeune candidat participera à une activité bénévole d'intérêt collectif à but humanitaire, social ou environnemental. Dossier à retirer auprès du CCAS, en mairie. Nathalie Buisson, 01 60 59 18 26.



Le 19 mars, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie en présence de Nicole Delporte, Maire, et Claude David, Président des Anciens Combattants.



Des exercices d'évacuations et de prévention incendie pour les enfants

ont été organisés par la commune, assistée des pompiers, dans la semaine du 21 mars. A la maternelle comme à l'école des Viarons des exercices d'évacuation sont régulièrement réalisés. Pour les plus grands, qui connaissent bien la procédure, il a été ajouté un artifice par le biais de fumées (bien entendu non toxiques). Le but de cet exercice grandeur nature est de démystifier le feu et les fumées afin d'éviter les mouvements de panique lors d'un incendie. Les enfants et les enseignants ont pu se rendre compte que la fumée se propage vite si les portes ne sont pas fermées, et que l'évacuation à travers un couloir enfumé était moins facile lorsque nos repères visuels sont perturbés. Enfants et adultes se sont prêtés au "jeu" avec beaucoup d'intérêt.

Succès de la collecte de sang le 9 mars à Bois le Roi. 90 donneurs recensés, dont 67 prélevés, se sont mobilisés dont 1/4 de moins de 25 ans, 3/4 de femmes et 70% de bacots. L'Etablissement Français du Sang remercie chaleureusement tous les participants et est prêt à organiser de nouvelles collectes sur le territoire avec une équipe renforcée.



Participez aux projets de votre Inter-communalité

La communauté de communes Pays de Seine cherche à favoriser le développement d'activités tertiaires requérant des locaux partagés et environnés de services et des infrastructures numériques de Haut Débit ou THD.

Si votre profession actuelle ou future est susceptible de s'exercer partiellement ou complètement dans ce contexte, la Communauté de communes Pays de Seine souhaiterait vous rencontrer, en toute liberté et sans engagement réciproque, pour spécifier ce que seraient pour vous les caractéristiques optimales de tels locaux et services.

Contact : paysdeseine.dgs@wanadoo.fr ; daniel.taccon@wanadoo.fr (Vice-Président Pays de Seine)
 ou Sonia Lefaut (Directrice Générale des Services Pays de Seine)
 au 01 64 38 30 07.

LE CARNET (Transcription des actes d'état civil de Bois le Roi)

NAISSANCES NOS SOUHAITS DE BIENVENUE

Marie-Victoire SOULLIER née le 20/02/2011
 Rose ANTIER née le 01/03/2011
 Niaralé KONATÉ née le 01/03/2011
 Robin AREZES LE GUEN né le 05/03/2011
 Alice CALORI née le 06/03/2011
 Madeleine GOMOT née le 15/03/2011
 Olivya ES née le 19/03/2011

DÉCÈS NOUS ADRESSONS UN MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES

Jacqueline LELIÈVRE LE 21/02/2011 à l'âge de 85 ans
 Marie-Madeleine LEMARCHAND le 25/02/2011 à l'âge de 83 ans
 Jacques CHAMP le 28/02/2011 à l'âge de 80 ans
 Simone FAYOT le 19/03/2011 à l'âge de 87 ans

CALENDRIER

Ce Tambour est distribué
du jeudi 7 au vendredi 10 avril

Animation lecture

Dehors il fait nuit

Lundi 12 avril

Bibliothèque

Enfants de 3 à 8 ans

Renseignements 01 60 69 54 06



Conseil municipal

Mercredi 14 avril

Mairie 20h30

Chasse aux œufs

Dimanche 24 avril

10h-12h

Parc de la mairie



Réunion Agenda 21

Pays de Seine

La biodiversité

Samedi 30 avril 10h-12h

Château de Tournezy

A partir de 14h, balade à l'Espace Naturel Sensible à Chartrettes

Opération Sac'Ados

Réunion de présentation

Mercredi 27 avril

Mairie 19h

(Lire page 1)

Atelier « Brin de causette »

Judi 5 mai

Mairie 14h 30

Commémoration 8 mai 1945

Dimanche 8 mai 10h45

Monument aux Morts

« Faites des associations »

Dimanche 8 mai

A partir de 14h Base des Loisirs

(Lire page 5)



Le programme des
Journées Oxygène est
en ligne sur
www.ville-boisleroi.fr.

LE TAMBOUR DE VILLE

Mairie de Bois le Roi

4 Avenue Paul Doumer—77590 Bois le Roi

Tél: 01 60 59 18 00—Fax : 01 60 59 18 25

Messagerie : affaires-generales@ville-boisleroi.fr

www.ville-boisleroi.fr

Responsable de la publication:

Nicole Delporte

Rédacteur en chef:

Jean-Paul Maubert

Impression:

Espace Graphic—01 64 23 14 14

Ce Tambour est imprimé sur papier recyclé et éco-labellisé

Chasse aux œufs

Dimanche 24 avril de 10h à 12h dans le parc de la Mairie.

Nous invitons les enfants jusqu'à 3 ans à une pêche miraculeuse pour rechercher des trésors cachés, les enfants de 4 à 6 ans dévoileront leurs talents artistiques en rejoignant les ateliers coloriages tandis que les plus grands de 7 à 12 ans protégeront nos arbres fruitiers de l'appétit de nos oiseaux en réalisant des épouvantails dans le verger.

Renseignements auprès du service Pôle Contact 01 60 59 18 18 ou 01 60 59 18 12.



Parole aux associations LES FONTAINES A HISTOIRE

La compagnie Les Fontaines à Histoires
organise des stages du 11 au 15 Avril

* Les contes de printemps (enfants de 5 et 6 ans)

* Les histoires improvisées (enfants à partir de 8 ans)

Renseignements 06 21 12 66 99, lesfontainesahistoires@orange.fr

Parole aux associations USB Les P'tits Loups

La gym pour les petits

Stage multi-activités, ludique et dynamique, pour les enfants de 3 à 8 ans :

du lundi 11 au vendredi 15 avril, de 10h à 12h et

du lundi 18 au vendredi 22 avril, de 10h à 12h.

Les thèmes dominants seront vélo et jeux de ballon la première semaine, vélo et expression corporelle la deuxième semaine.

Les stages auront lieu, au stade Langenargen. Le prix est de 43 € plus 12 € d'adhésion annuelle et familiale. Renseignements auprès de Fabienne 06 10 03 46 99.

Parole aux associations Couleur Kimono



Stages vacances d'avril, Enfants, ados et adultes

* Stages Sumi-e, peinture à l'encre

Débutants : 2 séances les 11 et 12 avril ou les 14 et 15 avril

de 14h à 17h

* Stages Yoga ZAZEN

Adultes 2 séances les 18 et 19 avril ou les 24 et 25 avril, le matin

* Après-midi japonais (calligraphie, jeux, origami, langue japonaise, etc.)

10-12ans : 13 avril, 13 ans et plus : 18 et 19 avril

* Découverte Calligraphie japonaise

Adultes, ados 2 séances l'après-midi les 14 et 15 avril ou les 21 et 22 avril

Vous souhaitez demander des renseignements, participer à des ateliers, adhérer à l'association : couleurkimono@gmail.com

ou 06 88 21 03 81 (Valérie Charre).

Renseignements peinture au 06 74 03 85 86 (Catherine Micaelli).

L'association Couleur kimono (loi 1901) a pour but de faire découvrir et promouvoir la culture japonaise, développer la pratique des arts du Japon, favoriser les échanges franco-japonais. Venez découvrir le Japon avec nous !



Les Brigades d'Intervention Poétique du collège Denecourt (élèves de 3ème) ont mis en scène

des poésies dans le cadre du Printemps des Poètes 2011. Merci à Julie, Eva, Lucile et Mounir pour

«L'oiseau lyre» de Jacques Prévert et à Pierre-Emmanuel, Pierre-Michel, Alexis et Louis pour «Sur

l'île désolation» de Louis Aragon. Les membres du Club de Lecture ont eu la surprise de découvrir Blanche, Pauline, Claire, Jessica et Léa dans leur interprétation de «Chanson Dada» de Tristan Tzara.

Merci à eux de leur participation.

Merci à eux de leur participation.